
GUIDE TECHNIQUE

MAITRES

2024 - 2025



**FÉDÉRATION
DE NATATION
DU QUÉBEC**



Table des matières

INTRODUCTION	3
CHAPITRE 1 – RÈGLES D’ACCÈS AU RÉSEAU DE COMPÉTITION	4
A. Athlète	4
B. Entraîneure et entraîneur	4
C. Club	4
CHAPITRE 2 - RÉSEAU DE COMPÉTITION.....	5
A. Événements de la FNQ - Coupes et Championnat.....	6
1. Renseignements techniques	6
2. Coupe du Québec des maitres.....	7
3. Championnat québécois des maitres	9
B. Invitations	11
1.Renseignements techniques	11
CHAPITRE 3 – GRILLE DES FRAIS DE COMPÉTITION	13
CHAPITRE 4 – RENSEIGNEMENTS POUR LES COMITÉS ORGANISATEURS	15

INTRODUCTION

Le programme de natation des Maitres est un programme qui consiste à développer des athlètes en natation par l'intermédiaire d'entraînements, de camps d'entraînement, de compétitions sanctionnées et de toutes activités permettant l'amélioration de la performance d'un(e) athlète.

Le réseau de compétition fait partie intégrante du programme de natation des Maitres.

L'objectif du présent guide technique de la Fédération de natation du Québec (FNQ) est de fournir les informations de bases essentielles à l'organisation des compétitions de natation dans la province, en mettant l'accent sur plusieurs aspects clés :

1. **Standardisation des pratiques** : Assurer que toutes les activités et compétitions de natation suivent les mêmes règles et normes établies par la FNQ, conformément aux règlements de Natation Canada.
2. **Promotion de la sécurité** : Mettre en avant les protocoles de sécurité lors des compétitions.
3. **Administration efficace des événements** : Définir les procédures et les responsabilités pour l'organisation et la gestion des compétitions de natation, y compris l'admissibilité des athlètes, l'assignation des officielles et officiels ainsi que la gestion des résultats.
4. **Communication et transparence** : Servir de référence accessible aux membres de la FNQ, en fournissant des informations claires et actualisées sur les règlements et sur les événements à venir.

Le cadre complet et détaillé de chaque événement se trouve dans l'invitation sanctionnée qui sera publiée sur le site de Natation Canada.

CHAPITRE 1 – RÈGLES D'ACCÈS AU RÉSEAU DE COMPÉTITION

A. Athlète

Deux seules catégories d'affiliation donnent le droit aux athlètes de compétitionner :

- Les maitres inscrit(e)s dans la catégorie « compétitif ».
- Les maitres inscrit(e)s dans la catégorie « non-compétitif » peuvent participer à une (1) invitation sanctionnée de type régionale ou provinciale par saison, à l'exception championnat québécois.

Pour toutes les compétitions, sans exception, la catégorie d'âge de l'athlète est calculée selon son âge en date du 31 décembre de l'année de compétition.

Pour participer à des événements provinciaux, les nageuses et nageurs de l'extérieur du Québec doivent être conformément inscrits auprès de leur propre fédération et fournir un numéro d'affiliation à jour.

B. Entraîneure et entraîneur

Chaque entraîneure ou entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale. Leur présence n'est cependant pas obligatoire.

La conformité des entraîneures et entraîneur en compétitions devra respecter [la Politique d'adhésion et d'affiliation des membres](#). Le tableau simplifié de la conformité se trouve au lien suivant : [Tableau simplifié de la conformité des entraîneur-es](#).

C. Club

Les clubs qui participent à une compétition sanctionnée par la FNQ doivent être membres en règle et conformes selon [la Politique d'adhésion et d'affiliation des membres](#) ou selon une fédération provinciale / nationale de natation reconnue (si applicable). Des mesures d'exception s'appliquent, voir le [Règlement de sécurité de la natation en bassin](#) (Article 28).

CHAPITRE 2 - RÉSEAU DE COMPÉTITION

Le tableau ci-dessous est un tableau synthèse du réseau de compétition des maitres de la Fédération de natation du Québec. Pour plus d'informations et de précisions, il est important de lire tout le guide technique.

Tous les bassins de compétitions doivent répondre aux normes des [Règlements et directives concernant les installations de Natation Canada](#) afin de pouvoir obtenir une sanction de la Fédération de natation du Québec et pour une reconnaissance des différents records. De plus, ils devront être dûment arpentés pour le Championnat québécois et les Coupes.

TYPE DE COMPÉTITION	ADMISSIBILITÉ	CRITÈRES DE QUALIFICATION	PROGRAMME DES COMPÉTITIONS	
Compétitions octroyées par la FNQ				
Manches – Coupe du Québec	18 ans et plus Maitre « compétitif » Maitre « non compétitif » *	Aucun	25m ou 50m	Individuelles/Relais Finales contre-la-montre
Championnat québécois	18 ans et plus Maitre « compétitif » seulement	Preuves de temps requises 800m et 1500m libre	25m	Individuelles/Relais Finales contre-la-montre
Invitation				
Intraclub	18 ans et plus Maitre « compétitif » Maitre « non compétitif » *	Aucun	25m/50m	Déterminé par le comité organisateur Individuelles/Relais
Régionale et Provinciale	18 ans et plus Maitre « compétitif » Maitre « non compétitif » *	Aucun	25m/50m	Déterminé par le comité organisateur Individuelles/Relais

*Voir Règles d'accès au réseau de compétition

A. Événements de la FNQ - Coupes et Championnat

Cette section contient les informations de base nécessaires aux compétitions des maîtres octroyées par la FNQ de la saison en cours. Le cadre complet et détaillé de chaque événement se trouve dans l'invitation sanctionnée qui sera publiée sur le site de Natation Canada.

1. Renseignements techniques

Octroi	<p>Tous les événements de la FNQ sont octroyés en début de saison suivant la Politique d'octroi des compétitions.</p> <p>Pour consulter le calendrier des compétitions octroyées, veuillez suivre le lien suivant : Calendrier d'octroi des événements FNQ.</p>
Contrat	<p>Les comités organisateurs qui se voient octroyer une compétition de la FNQ devront s'engager à respecter toutes les clauses et conditions contenues dans le contrat d'octroi signé en début de saison.</p>
Échéanciers	<p>Les échéanciers concernant la procédure d'inscription, les ajouts, les inscriptions tardives et les changements seront indiqués dans l'invitation qui sera publiée sur le site de Natation Canada.</p> <p>Règle générale 2^e lundi avant la compétition : Date limite du dépôt des inscriptions sur le site de Natation Canada par le club désirant participer à la compétition.</p> <p>Ajouts et modifications Des ajouts et modifications aux inscriptions sont possibles après la date limite d'inscription moyennant des frais qui seront indiqués dans l'invitation, et ce, jusqu'à la veille de la compétition. L'heure exacte sera indiquée dans l'invitation.</p>
Renseignements techniques	<p>Les renseignements techniques de base de chacun des événements se trouvent dans la section ci-dessous. Pour les détails spécifiques, il faut se référer à l'invitation qui sera publiée sur le site de Natation Canada.</p>
Équipe – ressource	<p>Des officielles et officiels peuvent être nommés par la FNQ et agir comme personnes-ressources dans les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Gestionnaire d'événement provincial (GEP),- Responsable des inscriptions (RI),- Mentore ou mentor, si jugé nécessaire.
Frais	<p>Les frais pour chacun des événements sont détaillés dans la grille des frais de compétition ci-dessous.</p>

2. Coupe du Québec des maitres



Proposer un circuit compétitif qui permet de cumuler des points et de se classer au niveau provincial tout en offrant un cadre amusant et social.

Renseignements techniques	Finale contre la montre Épreuves nagées senior, résultats par catégorie d'âge
Bassin	25m ou 50m
Admissibilité	18 ans et plus Le nageur ou la nageuse de catégorie « maitre compétitif » Le nageur ou la nageuse de catégorie « maitre non compétitif » * Les nageur(euse)s de l'extérieur du Québec doivent être affilié(e)s auprès de leur propre fédération provinciale ou auprès de la fédération nationale. Les nageur(euse)s de l'extérieur du Canada devront fournir une lettre de leur fédération nationale attestant qu'ils (elles) sont membres en règles.
Catégorie d'âge	Épreuves individuelles : 18-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans et ainsi de suite par incrément de 5 ans Épreuves de relais : 72-99, 100-119, 120-159 et ainsi de suite, par incrément de 40 ans
Format des rencontres	Chaque manche devra respecter les épreuves obligatoires et le format suivant : 6 épreuves obligatoires offertes à chaque manche : 50m libre, 100m libre, 100m brasse, 100m dos, 100m papillon et 100m QNI Un choix parmi les 10 épreuves suivantes sera déterminé par la FNQ. Chaque épreuve sera offerte à deux reprises durant la saison : 50m brasse, 50m dos, 50m papillon, 200m libre, 200m brasse, 200m dos, 200m papillon, 200m QNI, 400m libre et 400m QNI L'épreuve du 800m et 1500m libre sera offerte à une reprise durant la saison Le comité organisateur peut ajouter au MAXIMUM 2 épreuves individuelles de leur choix et MAXIMUM 1 épreuve de relais
Nombre d'épreuves par athlète	Maximum de 4 épreuves individuelles par manche
Pointage	Les points attribués pour chaque épreuve individuelle seront : 7-5-4-3-2-1 pour les 6 premières positions par catégorie d'âge
Récompenses	Les récompenses de chaque manche sont au choix du comité organisateur

	<p>À la conclusion du circuit, des gagnants pour les catégories suivantes seront déterminées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Club gagnant moins de 24 nageur(euse)s - Club gagnant de 25 à 59 nageur(euse)s - Club gagnant de 60 nageur(euse)s et plus <p>Les catégories sont basées sur le nombre de nageur(euse) affilié(e)s « maitre compétitif » en date du 31 mars 2025</p> <p>Les équipes gagnantes sont déterminées par l'addition des points obtenus lors de chaque manche pour un maximum de 4 manches. Si un club participe à plus de 4 manches, les 4 meilleurs résultats seront retenus.</p> <p>Les résultats seront annoncés lors du championnat québécois des maitres 2025.</p>					
Épreuves au programme	Manche 1	Manche 2	Manche 3	Manche 4	Manche 5	Manche 6
	50m libre	50m libre	50m libre	50m libre	50m libre	50m libre
	100m libre	100m libre	100m libre	100m libre	100m libre	100m libre
	100m brasse	100m brasse	100m brasse	100m brasse	100m brasse	100m brasse
	100m dos	100m dos	100m dos	100m dos	100m dos	100m dos
	100m papillon	100m papillon	100m papillon	100m papillon	100m papillon	100m papillon
	100m QNI	100m QNI	100m QNI	100m QNI	100m QNI	100m QNI
		800m libre			1500m libre	
	50m dos	200m libre	200m dos	200m libre	50m dos	200m dos
	200 m brasse	200m papillon	50m brasse	50m papillon	200m brasse	50 brasse
400m libre		50m papillon	400m libre	400m QNI	200m papillon	
		400m QNI	200m QNI		200m QNI	

*Voir Règles d'accès au réseau de compétition

3. Championnat québécois des maitres



Offrir un championnat provincial permettant à tous les types de clientèle de compétitionner amicalement et de se comparer aux autres athlètes sur la scène provinciale lors d'un programme complet de natation.

Renseignements techniques	<p>Finale contre la montre du plus lent au plus rapide à l'exception des 400m, 800m et 1500m libre qui nageront du plus rapide au plus lent</p> <p>Épreuves nagées senior, résultats par catégorie d'âge</p>
Bassin	25m
Admissibilité	<p>18 ans et plus</p> <p>Le nageur ou la nageuse de catégorie « maitre compétitif »</p> <p>Le nageur ou la nageuse de catégorie « maitre non compétitif » ne sont pas admissibles.</p> <p>Les nageur(euse)s de l'extérieur du Québec doivent être affilié(e)s auprès de leur propre fédération provinciale ou auprès de la fédération nationale. Les nageur(euse)s de l'extérieur du Canada devront fournir une lettre de leur fédération nationale attestant qu'ils (elles) sont membres en règles. Ces nageurs n'ont pas accès aux médailles ni au pointage.</p>
Catégorie d'âge	<p>Épreuves individuelles : 18-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans et ainsi de suite par incrément de 5 ans</p> <p>Épreuves de relais : 72-99, 100-119, 120-159 et ainsi de suite, par incrément de 40 ans</p>
Critère de qualification	<p>Aucun standard de qualification</p> <p>Temps prouvés pour le 800m et 1500m. Aucun N.T (no time) ne sera accepté sur ces épreuves**</p>
Format	<p>Les séries rapides de chaque épreuve individuelle seront composées des 10 meilleurs temps prouvés de chaque genre, sans égard à l'âge.</p> <p>Programme complet en plus des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25m de chaque style - 50m de spécialité - 100m QNI

	Une série sera réservée aux tentatives de records canadiens et mondiaux dans les relais (des conditions s'appliquent)
Durée de compétition	3 journées : vendredi, samedi et dimanche. L'horaire est à confirmer
Nombre d'épreuves par athlète	Maximum de 7 épreuves individuelles et un maximum de 5 épreuves individuelles dans une même journée.
Pointage	Les points attribués pour chaque épreuve individuelle et de relais seront : 11-9-8-7-6-5-4-3-2-1 par genre et par catégorie d'âge
Récompenses	<p>Les 3 premiers athlètes québécois, de chaque catégorie d'âge, de chaque épreuve individuelle recevront une médaille (or-argent-bronze).</p> <p>Des rubans seront remis aux 3 premières équipes de relais de chaque catégorie d'âge.</p> <p>Une bannière Meilleur pointage sera remise à l'équipe du Québec qui aura accumulé le plus haut pointage au classement général de la rencontre.</p>
Épreuves au programme	Horaire à venir

** Pour ces épreuves, les athlètes doivent obligatoirement avoir été inscrits avec un temps prouvé lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la World Aquatics). Il n'est pas obligatoire que le temps soit réalisé dans le cadre d'une manche de la Coupe du Québec des maîtres et il n'y a pas de période de qualification.

B. Invitations

Cette section contient les informations de base nécessaires à l'organisation des compétitions par les comités organisateurs durant la saison en cours. Le cadre complet et détaillé de chaque événement se retrouve dans l'invitation sanctionnée qui sera publiée sur le site de Natation Canada.

1. Renseignements techniques

Description	On appelle « invitation » toute compétition régionale ou provinciale sanctionnée qui n'est ni une coupe ni un championnat, et dont les journées de compétition sont consécutives.	
Nom	Essai de temps	Réservés aux situations où des athlètes du même club ou provenant de clubs différents désirent réaliser des performances pour battre un nouveau record (Classe I – Voir C3.6.1 ou obtenir un standard pour une compétition future (classe II – voir C3.6.2).
	Intra club	Organisée localement pour les membres d'un seul club qui compétitionnent dans la même session.
	Régionale	Regroupe uniquement des athlètes provenant de clubs issus de la même association régionale de natation.
	Provinciale	Regroupe des athlètes provenant de clubs de plusieurs associations régionales; des athlètes hors Québec peuvent également y prendre part.
Type	Une invitation peut être ouverte ou fermée. Ouverte : Tous les clubs peuvent s'inscrire. Fermée : Pour des athlètes provenant de clubs préalablement sélectionnés et précisés dans la sanction de compétition. Les clubs non invités ne peuvent y participer.	

Renseignements techniques	<p>Les renseignements techniques énumérés sont à la discrétion du comité organisateur de chaque événement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Date ▪ Horaire ▪ Bassin (25m ou 50m) ▪ Nombre de sessions ▪ Structure d'épreuves et nombre d'épreuves par athlète ▪ Récompenses <p>Pour les détails spécifiques de chaque invitation, il faut se référer à l'invitation qui sera publiée sur le site de Natation Canada.</p>
Sanctions	<p>Toutes les rencontres doivent être sanctionnées par la Fédération de natation du Québec sur le site de Natation Canada.</p> <p>Les deux genres et les groupes d'âge peuvent être combinés pour compétitionner ensemble dans une même session et un même numéro d'épreuve, mais les résultats doivent être produits en tenant compte du genre et de l'âge des participantes et participants.</p> <p>Une invitation Intra club ou essai de temps peut avoir lieu en tout temps.</p> <p>Restrictions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune autorisation de sanction d'invitation de niveau régionale ou provincial maitre ne sera émise les mêmes fins de semaines que les manches du circuit de la coupe du Québec & championnat québécois des maitres <p>La FNQ se réserve en tout temps le droit de refuser une sanction si elle juge que le nombre ou l'emplacement géographique pourrait nuire à la bonne organisation des Festivals, des Coupes ou du Championnat.</p>
Frais	<p>Les frais de sanction et les frais fixes de participation par athlète pour chacun des événements sont détaillés ci-dessous. Les frais par épreuves sont à la discrétion du comité organisateur.</p>

CHAPITRE 3 – GRILLE DES FRAIS DE COMPÉTITION

Pour chaque compétition sanctionnée, les frais de compétition se définissent comme suit :

TYPE DE COMPÉTITION		FRAIS DE SANCTION ^(b)	FRAIS FIXES DE PARTICIPATION PAR ATHLÈTE ^(b)	COÛT POUR UNE ÉPREUVE INDIVIDUELLE	COÛT POUR UNE ÉPREUVE DE RELAIS
INVITATION					
Locale – Intra club ^(c)		28 \$ ^(d) + taxes	5,50\$ + taxes	Discrétion du club ou de l'association régionale ^(a)	
Régionale	Essai de temps	28 \$ ^(d) + taxes	5,50\$ + taxes		
	Invitation ouverte ou fermée	28 \$ ^(d) + taxes	5,50\$ + taxes		
Provinciale	Essai de temps	28 \$ ^(d) + taxes	6,50\$ + taxes		
	Invitation ouverte ou fermée	132,50\$ ^(d) + taxes	6,50\$ + taxes		
COUPES ET CHAMPIONNAT					
Manches- Coupe du Québec		132,50 \$ + taxes	6,50\$ + taxes	11\$ + taxes/ <i>épreuve individuelle</i> 15\$ + taxes/ <i>relais</i>	
Championnat québécois		132,50 \$ + taxes	12,20\$ + taxes	11\$ + taxes/ <i>épreuve individuelle</i> 15\$ + taxes/ <i>relais</i>	

Afin d'inclure les maitres dans une sanction de compétition avec des athlètes groupe d'âge, le comité organisateur d'une invitation devra créer :

- Deux sanctions bien distinctes sur le site de Natation Canada (CHAQUE demande sera facturée),
- Deux fichiers d'inscriptions Lenex bien distincts,
- Des invitations respectant les règlements de chaque catégorie d'athlète,
- Des fichiers de résultats différents pour chaque type de règlement et d'athlète.

(a) Les frais par épreuves individuelles et de relais sont à la discrétion du club ou de l'association régionale. Cependant, il est recommandé de préserver un coût raisonnable et de s'assurer que les informations sur les tarifs soient communiquées rapidement aux clubs participants. Les tarifs officiels devront être connus obligatoirement dans l'invitation.

(b) Les frais fixes par athlète doivent être mentionnés dans l'invitation et ne sont pas remboursables. Le comité organisateur est responsable de percevoir les frais fixes de participation avant la compétition. La FNQ procédera par facturation au club organisateur pour la récupération des frais fixes et les frais d'autorisation de sanction.

(c) Un club sera exempté de frais d'autorisation de sanction et de frais fixes pour ses DEUX (2) PREMIÈRES RENCONTRES INTRACLUBS de la saison entre le 1^{er} septembre et le 31 août, si la demande est effectuée au minimum 7 jours de calendrier complet avant l'événement. (Incluant rencontre groupes d'âge et maitres)

(d) Les frais d'autorisation de sanction seront augmentés de 50 \$ si la demande est effectuée dans une période de moins de 7 jours ouvrables avant l'événement. Le montant sera augmenté de 100 \$, si demandé moins de 2 jours ouvrables avant l'événement, et ce, sous réserve de la capacité de répondre à la demande du personnel de la FNQ dans un si court délai.

CHAPITRE 4 – RENSEIGNEMENTS POUR LES COMITÉS ORGANISATEURS

1. Autorisation de sanction de compétitions

Une compétition sanctionnée par la FNQ officialise les temps enregistrés lors de cet événement. La sanction est émise si tous les règlements et procédures énoncés dans ce document sont respectés. La FNQ peut refuser une demande de sanction et devra justifier sa décision par écrit au club organisateur. Les compétitions sanctionnées seront affichées sur le site de Natation Canada.

2. Règlements et procédures

Toutes les compétitions sanctionnées au Québec doivent respecter les règlements et les procédures suivants en tout temps :

- *Règlements de Natation Canada* : <https://www.swimming.ca/fr/reglements-de-natation-canada/>
- *Règlements des maitres de World Aquatics* : <https://www.worldaquatics.com/masters>
- *Règlement de sécurité de la natation en bassin* : <https://fnq.ca/disciplines/disciplines-reglements/>
- *Procédure de sécurité pour les échauffements en compétition de natation de Natation Canada* : <https://www.swimming.ca/wp-content/uploads/2023/09/procedures-de-securite-pour-lechauffement-en-competition-de-natation-canada-2020.pdf>

3. Processus des Inscriptions

Les nageuses et nageurs participant à une compétition doivent être conformément inscrits dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex. : le statut « confirmer compte » ne constitue pas une inscription conforme) dans le système d'inscription en ligne de Natation Canada.

L'inscription à la compétition doit obligatoirement avoir été faite par le système d'inscription en ligne de Natation Canada sans quoi le comité organisateur et le club s'exposent à des risques de défaut d'inscription et à des pénalités financières.

Un maitre sans attache conformément inscrits peut participer à des compétitions provinciales sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. L'inscription se fait par courriel et le code du club est UNMQC pour les inscriptions et les résultats.

4. Pénalités pour défaut d'inscription

Pour une nageuse ou un nageur non inscrit dans le système d'inscription en ligne et ayant participé à une compétition :

- Une pénalité de 50 \$ par nageuse ou nageur fautif sera envoyée à son club d'appartenance et celui-ci aura l'obligation de finaliser son affiliation dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivant la réception de la lettre, sans quoi le montant de la pénalité sera doublé (100 \$).
- Le comité organisateur ayant accepté à son événement une ou un athlète non inscrit recevra une pénalité de 100 \$ par nageuse ou nageur fautif.

Pour une nageuse ou un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :

- La Fédération de natation du Québec procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. La nageuse ou le nageur sera alors inscrit dans la catégorie « compétitif ».
- Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ au club fautif.

La FNQ procédera par facturation au club fautif selon les modalités de facturation prévues à la présente politique.

Un club en défaut de paiement des pénalités 120 jours après la date de facturation, pourra se voir suspendu de tous ses droits et privilèges de membre en règle.

5. Responsabilités

Pour toute compétition sanctionnée, les comités organisateurs s'engagent à ce qui suit :

AVANT l'événement

- Respecter intégralement les règlements mis en place dans le guide technique par la Fédération de natation du Québec (FNQ).
- Valider l'admissibilité des athlètes et respecter le processus des inscriptions ci-haut mentionnées.
- Respecter tous les règlements de Natation Canada pour la tenue d'une compétition, ainsi que le [règlement de sécurité de la natation en bassin](#) en vigueur.
- S'assurer de respecter en tous points les éléments essentiels du montage de la piscine avant l'arrivée des officiels : [Document de vérification de la piscine](#).
- N'apporter aucune modification ou aucun changement à l'invitation d'une compétition sanctionnée sans l'autorisation de la FNQ.
- S'assurer que le logiciel utilisé dans le cadre de la compétition soit à jour avec la plus récente version du logiciel Splash Meet Manager pour la gestion de la rencontre. Veuillez vérifier votre version sur le site web suivant pour voir si des mises à jour sont disponibles : http://wiki.swimrankings.net/index.php/Main_Page.
- Utiliser l'application mobile SplashMe et l'option d'affichage des résultats en ligne.
- Considérer l'achat de médailles, trophées, rubans et bannières chez notre commanditaire, [Trophées Dubois](#) ltée pour les compétitions non octroyées par la FNQ.

- S'assurer d'avoir le personnel minimum requis pour tenir une compétition. Veuillez-vous référer au règlement de Natation Canada C1.2.1 pour les détails.
 - Dans certaines rencontres, les officielles et officiels peuvent cumuler diverses fonctions si elles ne sont pas incompatibles.
 - Tous les postes de niveau II et plus doivent être occupés par des officielle et officiels ayant au moins suivi le stage théorique.
 - Le comité de direction de chacune des compétitions devra s'assurer à l'avance d'avoir des officielles et officiels compétents en nombre suffisant ou prévoir la formation nécessaire des officielles et officiels qu'il compte assigner à chacun des postes majeurs (niveau II), lors de chaque session. La FNQ pourra soutenir les clubs dans la formation, sur demande, si la requête est effectuée dans un délai de 7 jour ouvrable.

Toute compétition doit se dérouler en présence d'une directrice ou d'un directeur de rencontre et d'une ou un juge-arbitre qualifié. Un non-respect de cette règle entraîne l'annulation de tous les temps réalisés par les athlètes ainsi que la reconnaissance des expériences des officielles et officiels.

La ou le juge-arbitre doit s'assurer du respect par les entraîneures et entraîneurs ainsi que les participantes et participants des normes incluses dans le livre de règlement de Natation Canada et le règlement de sécurité de la natation en bassin de la Fédération de natation du Québec.

APRÈS l'événement :

- Exporter et télécharger les résultats de la compétition sur le site de Natation Canada, dans un délai de 24 h lorsque possible (au plus tard 8 jours après la compétition) au format habituel (fichier SDIF / CL2) afin de valider les nageuses et nageurs inscrits et publier les résultats officiels en ligne.
- Envoyer les documents suivants par courriel à competition@fnq.ca au plus tard 8 jours après la compétition
 - La sauvegarde complète (Ficher SMB),
 - Les formulaires de réclamation (protêts), s'il y a lieu,
 - Les formulaires d'accidents complétés et signés par les responsables, s'il y a lieu,
 - Le résumé d'une situation conflictuelle, s'il y a lieu.
- S'assurer de faire parvenir tous les documents nécessaires à l'homologation d'un record canadien, s'il y a lieu <https://www.swimming.ca/fr/procedure-de-demande-de-record-canadien/>
- Percevoir les frais fixes de participation associés aux différentes compétitions selon la grille publiée. La FNQ procédera par facturation auprès du club organisateur suivant la réception des résultats de la compétition.
- Remplir le sondage post-événement dans les quinze (15) jours suivant l'événement.

6. Interprétation

La version en ligne du guide technique sur le site de la FNQ prévaut.

Les versions en ligne des invitations sur le site de Natation Canada demeurent en tout temps les versions officielles.

Lorsque traduits, les textes français prévalent par rapport aux textes anglais.